



EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS

COMITÉ EUROPÉEN DES DROITS SOCIAUX

Comité européen des Droits sociaux (CEDS), 290e session

SYNOPSIS

Date 24/01/2017 - 27/01/2017

Type d'activité Monitoring

Lieu Strasbourg, France (Agora)

Service DGI Droits de l'homme et Etat de droit (Service de la Charte sociale européenne)

Origin/DG Remarks Le Comité européen des droits sociaux est un organe institué par la Charte sociale européenne. Composé de quinze experts indépendants, ses deux principales tâches sont : traiter les réclamations collectives et examiner les rapports nationaux portant sur l'application de la Charte afin de statuer sur la conformité des situations nationales.

Objectif(s) - Accueillir les nouveaux membres du Comité et assister à leur déclaration solennelle ;

- Elire le nouveau Président et le Bureau du Comité ;

- Tenir une conférence de presse à l'occasion de la publication des Conclusions 2016 et XXI-1 (2016) ;

- Examiner :

- les procédures de réclamations collectives en instance devant le Comité ;
- les développements de la procédure relative aux dispositions non acceptées ;
- le projet de Rapport d'activités 2016 ;
- les développements relatifs au Processus de Turin

- Tenir une réunion avec les membres du Bureau du Comité gouvernemental ;

- Planifier et organiser l'examen des rapports nationaux pour les Conclusions 2017 et XXI-2 (2017).

Results 1) Le Comité a élu Giuseppe PALMISANO en tant que Président, Monika SCHLACHTER et Karin LUKAS en tant que vice-présidents et Eliane CHEMLA en tant que rapporteur général.

- 2) Le Comité, représenté par ses deux Vice-Présidents, a tenu une conférence de presse consacrée aux Conclusions 2016 et XXI-1 (2016). Cette conférence et le travail mené auprès des médias à cette occasion ont donné aux Conclusions un retentissement important et sans précédent dans de nombreux pays.
- 3) Les rapporteurs en charge des réclamations collectives pendantes devant le Comité ont informé ce dernier de l'avancement des procédures et des décisions de procédure prises par le Président depuis la précédente session (articles 27 et 28 du Règlement)
- 4) Le Comité a été informé des derniers développements concernant la procédure relative aux dispositions non acceptées de la Charte.
- 5) Le Comité a pris note du projet de Rapport d'activités 2016.
- 6) Le Comité a pris note des informations générales communiquées par le Secrétariat, en particulier sur le développement du Processus de Turin.
- 7) Le Comité a tenu une réunion avec les membres du Bureau du Comité gouvernemental.
- 8) Le Comité a décidé de la répartition du travail entre les sous-comités et des responsabilités de rapporteur pour les Conclusions 2016 et XXI-1 (2016).

Conclusions/Suivi Le Comité a chargé le Secrétariat :

- de suivre la procédure de réclamations collectives avec les rapporteurs pour les affaires pendantes devant le Comité;

Participants	Giuseppe PALMISANO Président (absent le mercredi) Monika SCHLACHTER, Vice-Présidente (absente le vendredi) Petros STANGOS, Vice-Président Birgitta NYSTRÖM (absente) Karin LUKAS Eliane CHEMLA József HAJDÚ Marcin WUJCZYK (absent le mardi) Krassimira SREDKOVA (absente les jeudi et vendredi) Raul CANOSA USERA Marit FROGNER François VANDAMME Barbara KRESAL Kristine DUPATE
---------------------	---

Secretariat CdE	Régis BRILLAT, Secrétaire exécutif Henrik KRISTENSEN, Secrétaire exécutif adjoint
------------------------	--